

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm et publ. (039) 310 87 CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.— 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Billet fribourgeois: L'AFFAIRE DU SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Survenant après d'autres « affaires » et dans un climat politique tendu, l'affaire du Service cantonal des contributions a provoqué des réactions passionnées chez certains, un désarroi manifeste chez d'autres. C'est que la vérité est parfois amère, l'affaire complexe pour des non-initiés et les questions posées si graves qu'elles apparaissent au premier abord invraisemblables. Depuis un mois que l'affaire dure, il est temps de faire le point pour y voir plus clair.

Un peu d'histoire

C'est le 23 janvier dernier qu'à la suite de renseignements précis et indubitables nous avons posé six questions au gouvernement sur la situation au Service cantonal des contributions. Celui-ci a répliqué dans sa conférence de presse du mardi suivant par un communiqué dont le ton colérique cachait mal un réel embarras. A défaut de pouvoir répondre négativement aux questions posées (fait capital et significatif), il s'en prenait de manière virulente aux fonctionnaires et surtout aux députés qui avaient fait éclater l'abcès. A défaut de pouvoir se justifier sur le fond, on s'en prenait à la forme et à la procédure, vieille méthode utilisée par tous les juristes en mal d'arguments. Mais l'annonce simultanée de la création d'une commission d'enquête de trois membres signifiait bien qu'on n'avait

pas la conscience aussi tranquille qu'on voulait bien le dire. L'affaire revint sur le tapis lors de la séance du 6 février du Grand Conseil. Les députés Ayer et Andrey énuméraient alors de façon précise les irrégularités dont ils avaient connaissance et demandaient au gouvernement des explications. Le directeur répondait cette fois sur le fond en reconnaissant que les fonctionnaires avaient d'abord porté à sa connaissance les griefs dont ils étaient les auteurs dans leur motion, qu'il y avait partiellement remédié mais qu'il attendait la fin de la période de taxation en cours avant de prendre d'autres mesures. Il tentait d'autre part une double justification. Nous demandions: pourquoi la commission de taxation des personnes morales a-t-elle siégé à deux pendant 22 mois, alors que la loi prescrit qu'elle doit être composée de trois membres? Le directeur des Finances se justifiait par le fait que cette vacance était intervenue « en dehors d'une période de taxation ». Nous demandions pourquoi l'article 2, alinéa 2, lettre c de la loi sur les gains immobiliers n'est-il pas appliqué, ce qui entraîne une perte de plusieurs millions pour le canton? Le directeur répondait qu'en ce cas, le Service des contributions ne faisait qu'appliquer les directives de la Commission cantonale de recours en matière d'impôts. Voilà les faits et les mots, étonnants, sur lesquels il convient d'exercer notre critique.

Qu'est-ce qu'une personne morale?

Pour la compréhension des faits, il faut savoir que l'on classe dans les personnes morales, aux termes du droit fiscal, les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés en commandite par actions et les sociétés coopératives, à l'exception des sociétés immobilières, des coopératives d'agriculture, de consommation et quelques autres. Les sociétés anonymes, c'est-à-dire les entreprises, forment la plus grosse masse de cette catégorie de contribuables. Ces personnes morales sont soumises à un impôt sur le bénéfice net et un autre sur les fonds propres. Or pour le canton de Fribourg, ces deux impôts ne rapportent que 4 millions 300 000 fr. environ, soit 10% du produit total de l'impôt. L'impôt sur le bénéfice rapporté à lui seul une moyenne de 590 francs par société ou entreprise! Or, il saute aux yeux, et la comparaison avec d'autres cantons est éloquent, que ces chiffres sont bas. Si l'on extrait le grand nombre qui paie régulièrement son dû, il subsiste un malaise que les récentes révélations nous ont permis d'éclaircir partiellement; mais les réponses et l'attitude du Conseil d'Etat sont très loin de nous faire croire qu'il entend mettre un terme à cette situation.

(Suite en dernière page)

Douze petits Coréens...



...sont arrivés hier matin à Genève, par avion. Il s'agit d'orphelins ou d'enfants abandonnés que Terre des hommes a pris en charge pour qu'ils trouvent en Suisse une nouvelle famille. Ils ont été mis, pour l'instant, en quarantaine à l'Hôpital de Monthey, pour deux ou trois semaines. Notre photo: trois des douze petits réfugiés, lors de leur arrivée à Cointrin.

La journée aux Chambres fédérales: Rebondissement de l'affaire Florida?

L'affaire Florida va-t-elle rebondir? Le Conseil des Etats a, en effet, appris que le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'affaire Huebscher (ce fonctionnaire qui a subtilisé des documents secrets concernant le radar Florida) a demandé à entendre également le conseiller national Hubacher, auquel les documents avaient été transmis et qui en avait fait état. Mais H. Hubacher invoque l'immunité parlementaire. Des commissions spéciales vont étudier ce problème délicat.

Le Conseil des Etats a adopté sans opposition, d'autre part, le dernier rapport semestriel sur l'acquisition des Mirage. Le conseil a aussi voté un crédit de huit millions pour l'acquisition d'un nouveau Mirage, biplace, destiné à l'instruction.

En début de séance, le conseil a approuvé la loi qui, définitivement, fait obligation au gouvernement de faire tous les quatre ans un rapport sur les grandes lignes de sa politique. Mais le président de la Confédération devra faire sur ce thème un exposé séparé dans chaque conseil: les sénateurs ont refusé l'idée d'un exposé unique devant les deux conseils réunis.

Le Conseil des Etats a également adopté les nouvelles règles de procédure pour le traitement des initiatives parlementaires individuelles.

Le Conseil national, de son côté, a adopté la nouvelle loi sur l'amélioration du logement dans les régions de montagne, qui prévoit une hausse des subventions. Le conseiller fédéral Brugger qui, à cette occasion, prenait pour la première fois la parole, a toutefois laissé entendre que l'on ne pourra pas indéfiniment venir en aide à toutes les communes de montagne, et qu'il faut élaborer un programme sélectif de développement.

Assassin de 14 ans

Mardi matin, entre 11 h. et 11 h. 30, un garçon de 14 ans a tué, dans un restaurant de Graenichen, en Argovie, une femme de 30 ans, mère de plusieurs enfants, à l'aide d'un marteau et d'un couteau. La victime était occupée, au moment du meurtre, à des travaux de nettoyage. On ignore tout du motif qui a conduit l'adolescent à ce forfait.

Pyromane à Lausanne

Cinq incendies ont éclaté successivement à Lausanne mardi entre minuit et deux heures du matin, et la police pense qu'il s'agit de l'œuvre d'un pyromane. Les deux premiers ont causé des dégâts élevés, qu'on ne peut encore chiffrer: l'un a détruit dans le quartier de Sébeillon l'entrepôt d'une maison de combustibles avec tout son contenu, notamment deux camions; l'autre a réduit en cendres dans le même quartier deux baraques de bois qui abritaient provisoirement des classes secondaires. Les autres sinistres sont moins importants: deux feux de caves et un feu de combles, qui furent rapidement maîtrisés.

Un crédit de 16 millions pour l'agrandissement de l'Institut suisse de météorologie, à Zurich (qui sera doté d'un ordinateur), a été approuvé sans opposition. En réponse à M. Chavanne (soc., GE), le conseiller fédéral Tschudi a cependant donné l'assurance que le centre de météorologie de Cointrin sera maintenu.

Le conseil a enfin adopté: — une motion demandant des cliniques spécialisées dans la recherche sur le cancer;

— un postulat demandant un institut d'hygiène, de médecine préventive et de médecine sociale;

— un postulat sur l'amélioration du mode de calcul des rentes de la Caisse nationale et de l'assurance militaire.

A PROPOS...

... Le Comité vaudois d'aide au Vietnam organise à Lausanne, le 12 mars prochain, une conférence du Dr Minkowski sur le sujet suivant: « Les enfants vietnamiens et la guerre chimique au Vietnam du Sud ». Nous avons dû demander une autorisation, à Lausanne, qui a transmis à Berne. Et ces messieurs nous l'ont accordée, le plus courtoisement du monde, je dois dire, nous permettant même de procéder à une collecte. Celle-ci « devra être faite au moyen des crouilles officielles que vous retirerez avant la manifestation à notre caisse. Celle-ci en contrôlera le contenu et retiendra 15% à titre d'impôt sur les divertissements. » Les divertissements... Vous arrive-t-il parfois de vous ennuyer? de vous demander où vous irez dimanche? Vous manquez d'imagination, cher lecteur. Les « divertissements » abondent — je dirais même qu'ils surabondent en cette heureuse année de grâce 1970: la guerre chimique au Vietnam, on ne peut plus divertissant, non? Non, vraiment? Et la famine au Biafra? Un peu dépassé, c'est vrai, mais d'un comique très sûr! Vous n'en voulez pas non plus? Vous avez le rire difficile! La torture au Brésil, peut-être? Ou le génocide au Laos — paraît que ça vient de « sortir » — spectacle dans le genre « sons et lumière ». Non, toujours non? Je ne sais pas quoi vous dire, moi! Reste bien entendu les déclarations de M^e Maurice Meylan après les élections...

P.-S. — J'ai vraiment l'esprit mal tourné, je n'ai même pas pensé que l'autorité prenait le mot de « divertissement » dans son sens pascalien: « Divertissement: les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser... »

Et d'organiser des conférences sur le Vietnam!

Jeanlouis CORNUZ.

Après la catastrophe de Wuerenlingen: Nouveaux indices d'un attentat

Les restes d'un altimètre ont été retrouvés, lundi, parmi les débris du Coronado de la Swissair qui s'était écrasé le 21 février à Wuerenlingen; cette découverte, annoncée mardi soir au cours d'une conférence de presse par la commission d'enquête, renforce l'hypothèse selon laquelle l'explosion à bord de l'appareil a été déclenchée par un tel instrument.

Selon les restes retrouvés, on a pu établir que l'altimètre était de fabrication japonaise, qui se trouve aisément dans de nombreux magasins: par exemple, en Suisse, il peut être acheté pour une cinquantaine de francs. Il comprend une graduation jusqu'à 3500 mètres. Il est parfaitement possible de l'utiliser comme mécanisme de déclenchement. Il a, en outre, été clairement établi qu'un tel altimètre ne faisait pas partie des instruments de bord du Coronado.

Cependant, la possibilité qu'un des passagers ait emporté avec lui un tel instrument n'est pas à exclure catégoriquement, si bien qu'une enquête est en cours actuellement auprès des proches des victimes, pour savoir si l'une d'elles aurait eu des raisons de voyager avec un altimètre.

M. Jakob Meier, du service scientifique de la police de la ville de Zurich, a déclaré en outre que des traces nettes de déchirures dans les sacs postaux entravés dans la soute arrière de l'avion ont été constatées.

RECHERCHES MINUTIEUSES

90% des pièces du Coronado ont été jusqu'à présent retrouvées à l'état de débris. Ces derniers ont été transportés dans un hangar de la Swissair, où ils sont méticuleusement examinés par le service scientifique de la police de Zurich. Les épaves recueillies sont estimées à un million environ de pièces et de débris. Mais les chutes de neige ont consi-

dérablement retardé les travaux de recherche et certaines pièces importantes pour l'enquête se trouvent encore dans les arbres de la forêt de Wuerenlingen, qui devront être abattus pour permettre de retrouver ces pièces à conviction. En outre, le sol de la forêt est systématiquement retourné à une profondeur de 30 à 80 cm. Les travaux de recherche doivent durer encore plusieurs jours; 800 policiers de plusieurs cantons et 30 à 40 employés de la Swissair y participent.

Le sol de la région de la catastrophe est passé au peigne fin trois fois: une première fois mécaniquement, puis à la main. La terre est enfin emportée par camions dans une carrière de Wuerenlingen, où elle est examinée une troisième fois. Ces précautions ne sont pas vaines, puisqu'on a par exemple retrouvé un lingot d'or au cours du dernier examen dans la carrière.

Par ailleurs les débris des corps des passagers sont si difficiles à recueillir que sept cercueils seulement ont pu être remplis jusqu'à présent.

Le côté pénal de l'enquête repose entre les mains de la police cantonale de Zurich, qui a constitué un groupe spécial pour cette affaire. La question qui reste la plus importante est encore de savoir comment l'engin qui a provoqué l'explosion est entré à bord de l'appareil.

LE CHARGEMENT RECONSTITUÉ

M. Baumann, procureur de district, a déclaré que le chargement postal et du fret du Coronado, ou du moins ce qui est resté à Kloten, a été reconstitué. Mais il sera très difficile de déterminer les objets qui proviennent d'offices postaux étrangers, car il n'existe pratiquement aucun enregistrement des envois postaux trouvés dans l'avion.

L'ASPECT INTERNATIONAL DE L'ENQUÊTE

Il n'existe pas encore de preuve que l'explosion de la Caravelle autrichienne et la chute du Coronado sont liées, mais les autorités d'enquête suisses travaillent en étroite collaboration avec la commission d'enquête spéciale allemande.

Celle-ci avait déjà déterminé que l'altimètre qui avait fait exploser une bombe à bord de l'avion de l'AEA avait été acheté chez un opticien de Francfort. Par la suite, l'enquête avait permis l'arrestation de deux Arabes, Gasem Yaser et Issa Abdallah. Deux autres sont encore recherchés, Musa Badari Jawher et Kaddoumi Sufian.

NOUVELLES RÉACTIONS

Une « Action en faveur des droits de l'homme » a recommandé hier, en Suisse, le boycottage international des compagnies aériennes de tous les pays qui accordent aide aux organisations palestiniennes. Semblable réaction chez les pilotes britanniques qui demanderont un arrêt de tous les vols à destination du Proche-Orient, au cours de la conférence de la Fédération internationale des pilotes de ligne (IFALPA) qui se tiendra à Londres le 11 mars. A Paris, les responsables de l'aviation civile de 21 pays d'Europe siègent depuis hier à huis clos pour examiner le problème des sabotages d'avions.

Notons encore qu'hier la Swissair a décidé de reprendre ses transports de fret vers Israël, mais en centralisant les envois à Kloten, où ils seront sévèrement contrôlés.

Enfin, à Jérusalem se sont déroulées hier les obsèques des vingt victimes juives de la catastrophe, en présence des plus hautes personnalités israéliennes.

GENÈVE

L'aide aux pays en voie de développement

L'intervention d'Emilio Luisoni au Grand Conseil

Ainsi que nous l'avons brièvement relevé dans notre compte rendu de la dernière séance du Grand Conseil, le député socialiste E. Luisoni est intervenu au tour de préconsultation sur le projet de loi Vernet en faveur d'un impôt pour l'aide aux pays en voie de développement.

Voici l'intervention du député socialiste :

Je tiens à apporter l'adhésion du groupe socialiste au projet de loi présenté par M. Vernet, quant au but poursuivi.

La commission qui sera chargée de l'examen de ce projet aura plus particulièrement à s'occuper du mécanisme du financement proposé, qui a pour lui une certaine logique, mais peut présenter certains inconvénients. Quant à moi, pour ce tour de préconsultation, je me bornerai à souligner les contradictions qui existaient entre l'esprit du projet et l'idéologie à laquelle M. Vernet adhère. D'accord avec lui quand il dit :

« Il ne suffit donc pas pour nous d'accroître en quantité notre contribution au tiers monde. Il faut provoquer un véritable changement d'attitude en notre for intérieur, surtout pour nous, Helvètes, qui sommes trop souvent des citoyens satisfaits. »

Mais je préciserais, aussitôt, qu'il ne suffit plus d'accroître notre coopération par un réflexe de générosité ou de pitié (toujours passagers ou déçus), mais plutôt de décoder les mécanismes économiques qui sont source de sous-développement.

On s'aperçoit que les mêmes schémas qui permettent le sous-développement dans le tiers monde, expliquent nos propres lacunes, le sous-développement de certains de nos secteurs, des disparités en matière de droit, de chances et de revenus qui existent entre les citoyens de chez nous, suivant qu'ils se situent dans le cercle privilégié de nos deux cents familles, dans la bourgeoisie ou dans la classe ouvrière et plus encore parmi les parias de celle-ci, les saisonniers.

Il est donc faux de susciter une responsabilité collective et presque une culpabilité généralisée vis-à-vis des nations du tiers monde parce que la statistique nous place parmi les nations à revenu national brut le plus élevé du monde.

UNE MANŒUVRE HABILE !

Je suis tenté de dénoncer cette manœuvre habile qui consiste à rendre responsable tout le monde au même degré, ce qui empêche par contrecoup de déceler les véritables causes et les véritables responsables.

J'ai l'audace de dire que, personnellement, je ne me sens pas responsable parce que je ne suis pas solidaire du libéralisme économique qu'ici, comme ailleurs, et par le truchement des mêmes mécanismes de profit, gêne toute évolution vers plus de justice, plus d'humanité et plus de fraternité.

Il est certain que, dans ce contexte général et à travers les collisions des forces impérialistes internationales, nos grands de la finance ont, eux de graves responsabilités.

On peut donc relever la contradiction profonde qui existe entre l'esprit de justice dans lequel vous placez votre projet (auquel nous adhérons),

et l'idéologie du parti auquel vous appartenez.

En effet, le libéralisme économique prône un système qui, aussi bien à l'échelle d'une nation qu'à l'échelle mondiale est (je ne dis pas le seul), mais en grande partie responsable des inégalités que vous dénoncez.

Je vous fais grâce des nombreuses citations, livres, rapports et analyses qui ont été publiés à ce propos. C'est un véritable réquisitoire établi par des hommes avertis et provenant des horizons les plus divers.

S'il est juste et nécessaire que nous renforçons la coopération du secteur public avec les nations moins favorisées, il est non moins important que nous la fassions sur la base de critères valables. A ce sujet, la longue expérience de la Coopération technique de Berne reste une base de références.

Je pense notamment, à l'étude sérieuse qui doit précéder tout projet et à la nécessité de la situer dans le contexte d'un plan du pays bénéficiaire; ainsi qu'à la priorité qui doit être donnée aux projets, qui par leur nature spécifique peuvent susciter pas interaction sur d'autres pôles, le développement global de tout un secteur, mieux encore de toute une région.

LES VÉRITABLES RAISONS DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Il faut enfin beaucoup de modestie, être bien convaincu que, de toute façon, ce que nous faisons ne sera qu'une goutte d'eau et que les véritables sauts qualitatifs seront obtenus par les peuples intéressés eux-mêmes.

J'irai jusqu'à dire que l'objectif essentiel de notre coopération devrait être cette prise de conscience dont nous parlions au début, qui nous permettrait de comprendre, par les exemples vécus, les véritables raisons du sous-développement.

Cette expérience nous inciterait à avoir une attitude plus positive envers les jeunes nations progressistes et à dénoncer, par contrecoup chez nous, les groupes de pression qui ont pour seul but le maintien de leurs intérêts et de leurs privilèges.

En effet, suivant le texte « Helder Camara » recueilli par le « Courrier » du 30.1.70, je lis :

N'ayons pas d'illusions : le changement de structures dans les pays sous-développés sera impraticable sans le changement de structures dans les pays développés. L'expression doit être prise au pied de la lettre. Il ne s'agit pas seulement d'un changement de mentalité à l'égard des pays pauvres : il s'agit de changement, en profondeur, de la politique internationale du commerce.

Et Luisoni conclut :

Je tiens aussi à rendre hommage à la Fédération genevoise pour l'aide au tiers monde. A son président, Daniel Vaucher et ses collaborateurs, et à l'ensemble des organismes qui la composent. Par son travail, à la fois sur le terrain et d'information, elle constitue, je crois, un exemple unique en Suisse. La fédération arrive à sensibiliser à travers ses membres, un grand nombre de citoyens, et pour cela elle devrait avoir droit à des liens et traitements préférentiels lors de l'octroi de nouveaux crédits.

La vie du parti

A LA RIVE DROITE

Dans sa dernière séance, le comité de la section rive droite a effectué la répartition des charges des membres élus du comité pour l'année 1970-1971.

Président : Jean Brulhart; vice-présidents : Albert Knechtli, Solange Schmid; secrétaire : Georges Veluzat; vice-secrétaire : Rinaldo Borsa; trésorier : Hans Gerber.

Commissions. — Bulletin : Albert Knechtli, Solange Schmid, Rollande Carron et Françoise Borel. Habitat : Christian Grobet. Enseignement : Péarl Grobet. Socio-culturelle : J.-P. Thorel. Groupes de formations : Jacqueline Wavre. Liaison Grand Conseil : Amélia Christinat. Liaison Conseil municipal : Jacqueline Wavre. Comité directeur : Jean Brulhart.

Responsables des groupes de quartiers : Pâquis-Sécheron : J.-P. Thorel, P. Naso, W. Ramseyer. Servette-Vieuxseux : A. Knechtli, F. Borel, J. Schneider. Petit-Saconnex-Grand-Pré : A. Clerc, A. Autier. Saint-Jean-Délices : G. Veluzat.

AU VICTORIA-HALL

Georges Brassens

Après une absence assez longue, Brassens revenait hier à Genève, avec une moisson de nouvelles chansons. La veine du poète de Sète est loin d'être tarie : on retrouve la tendresse qui se cache sous son apparence faussement bourru, son vocabulaire gaillard, qu'il glisse avec un clin d'œil au public, et les portraits souvent féroces de personnages typés : le misogynne, la religieuse, ou l'ancêtre. De la poésie aussi : des textes de Lamartine, d'Aragon, de Richepin. Et toujours cette modestie vraie, qu'on retrouve dans sa dernière chanson : « J'aurais sans nul doute enterré cette histoire, si pour renouveler un peu mon répertoire, je n'avais besoin de chansons. » Aucune crainte à avoir, Brassens a encore beaucoup à dire.

En complément de programme, une première partie honorable, avec en particulier l'excellent imitateur Jean-Pierre Denys, qui s'est taillé un fort joli succès. Le Victoria-Hall, bien sûr, affichait complet.

M.

OFFRES D'EMPLOI

LE SERVICE DU GAZ

cherche des

Appareilleurs Serruriers Monteurs en chauffage

— titulaires du certificat fédéral de capacité ou d'un titre attestant une bonne formation professionnelle.

ainsi que des

Mancœuvres Aides poseurs de conduites Magasiniers

non porteurs d'un certificat de capacité, mais susceptibles d'acquérir une formation professionnelle.

— de nationalité suisse;
— âgés de moins de 40 ans.

Il propose:

emplois stables avec caisse de retraite;
semaine de 5 jours;
assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services Industriels, pont de la Machine, 1204 Genève.

LE SERVICE DES EAUX DE GENÈVE

cherche

MÉCANICIENS

titulaires du certificat fédéral de capacité ou d'un titre attestant une bonne formation professionnelle;

ainsi que des

MANŒUVRES

susceptibles d'acquérir une formation professionnelle dans le domaine de la mécanique;

— de nationalité suisse;
— âgés de moins de 40 ans.

IL PROPOSE:

— emploi stable avec caisse de retraite;
— semaine de cinq jours;
— assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services Industriels, pont de la Machine, 1204 Genève.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

cherche plusieurs

secrétaires sténodactylographes

de langue maternelle française.

Les postes à repourvoir offrent un intérêt réel pour des secrétaires ou des sténodactylographes qualifiées et douées d'initiative.

Adresser offres et curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université, 1211 Genève 4.

Mémento genevois

THÉÂTRE DE CAROUGE (Salle Pitoëff, rue de Carouge 52, tél. 26 15 15): 20.30 précises, «Le Jardin aux Betteraves», de Roland Dubillard, avec Maurice Auffer, Marcel Imhoff, Philippe Menha, Lise Ramu et Jean-Marc Stehli.

Congrès statutaire du Parti socialiste genevois

Samedi 7 mars, à 14 h. 15, à la grande salle de l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27. Afin de faciliter la tâche des organisateurs et du restaurateur, les participants au dîner de 19 h. 15 s'incrinvent au plus vite au secrétariat du PSG. D'avance merci.

Examens d'admission au

Cycle d'orientation

de l'enseignement secondaire
pour les élèves provenant d'écoles privées

Tous les élèves désirant entrer dans le septième degré de l'enseignement secondaire en septembre 1970 devront s'inscrire au Cycle d'orientation. Les examens d'admission auront lieu en avril et en mai.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues dans les secrétariats des collèges ci-dessous :

AUBÉPINE
BUDÉ
CAYLA
FLORENCE
GOLETTE
GRADELLE
GRANDES-COMMUNES
MARAIS
PINCHAT
RENARD
RIGOT

Rue de l'Aubépine 21
Chemin Briquet 2
Avenue d'Aire 57
Chemin du Velours
Chemin de la Golette 17
Chemin Pré-du-Couvent 5^a
Avenue des Grandes-Communes
Route de Loëx 22
Chemin Vert
Chemin des Lézards
Avenue de France 30

Une séance d'information réservée aux parents aura lieu le lundi 9 mars 1970, à 20 h. 30, à l'aula du collège du Parc de Budé, chemin Briquet 2, au Petit-Saconnex.

Les formules d'inscription doivent être renvoyées avant le 21 mars à la direction générale du Cycle d'orientation.

La Chaux-de-Fonds

Pour terminer le Grand-Pont, sept mois sont nécessaires

Hier en fin d'après-midi, une réunion de presse destinée à renseigner sur le programme de construction du Grand-Pont s'est tenue à l'Hôtel de Ville.

M. Dupuis, ingénieur cantonal et

Chez les Amis de la Nature

Sous la présidence de Pierre Consicence, la section chaux-de-fonnière de l'Union internationale des Amis de la Nature a tenu son assemblée générale à la Maison du Peuple. Elle a réélu son comité, preuve de santé et de confiance en l'avenir. Cette continuité, loin d'être un oreiller de paresse, représente au contraire la ratification d'un excellent travail, se traduisant dans une activité aussi débordante que multiple.

Le chalet de la Serment, très bien fréquenté par les membres, voit s'accroître le nombre de ses hôtes étrangers séduits par nos paysages jurassiens et par la liberté de parcourir nos forêts et nos pâturages. Ce libre parcours est sans conteste l'un des attraits principaux de notre région et l'une des bases qui doivent permettre de développer le tourisme pédestre chez nous. Pour le conserver, il faut en respecter les règles, faire preuve de discipline et ne pas attenter à sa beauté. Convaincus de la valeur éducative des diverses actions entreprises cette année, placée sous le signe de la protection de la nature, les Amis de la Nature y collaboreront avec enthousiasme.

Enfin, après près de quarante ans d'attente, les membres peuvent, sans faire preuve de trop d'optimisme, caresser l'espoir de voir leur chalet relié au réseau de l'Electricité Neuchâteloise cette année encore.

C.-H. Neuenschwander, qui préside aux destinées de la Serment, ne manque pas de projets; il sait que, lorsque la lumière arrive enfin à flots, elle aime à se refléter dans des locaux agréables. On peut lui faire confiance.

M.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «La Honte de la Famille».
CORSO: 20.30, «Le Rallye de Monte-Carlo».
EDEN: 20.30, «Les Intouchables».
PLAZA: 20.30, «Dossier Prostitutions».
SCALA: 20.30, «La Horde sauvage».

Divers

TPR (petite salle): 20.15, Evguéni Schwartz, exposé.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives rue Neuve 9.
(Dés 21.00, appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Le Cerveau».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dés 21.00, le No 17 renseigne).

ses adjoints, le pl. Kohler de la police locale, R. Daum, directeur des T.C., ont tour à tour commenté les mesures prises en vue d'assurer la circulation durant les travaux. La réouverture du chantier était prévue pour le 2 mars, elle a été retardée dans l'attente d'une situation atmosphérique plus favorable, mais cette attente ne saurait se prolonger sans mettre en péril la terminaison du Grand-Pont pour cette année.

LE CHANTIER

Aujourd'hui les deux cinquièmes du nouveau pont sont construits, il faut donc refaire les culées dans un fond de très mauvaise qualité, démolir l'ancien pont, construire les trois cinquièmes du tablier manquant, et percer le passage sous route de l'avenue Léopold-Robert. La commune de La Chaux-de-Fonds profitera de ces travaux pour procéder à la pose d'un canal collecteur du haut du Grand-Pont à la rue de l'Helvétie. La circulation sera maintenue pour les piétons durant toute la durée des travaux. Par contre, le trafic des motorisés, y compris celui des T.C., sera l'objet de mesures de détournement, qui seront appliquées en trois étapes, d'une durée totale d'environ six mois.

Toutes les mesures seront prises pour assurer:

- la sécurité des ouvriers occupés à des travaux délicats, sur un chantier difficile en raison du trafic des CFF;

- la possibilité d'activer les travaux par le détournement du trafic motorisé.

De plus, la police organisera les détournements avec un soin particulier, nous y reviendrons en détail.

Ajoutons pour mettre fin à certains bruits, que la hauteur du pont a été dictée par les règlements qui protègent le trafic ferroviaire. Si l'ancien pont était plus bas, c'est qu'il avait été construit avant l'électrification des CFF. La rampe nord du nouveau pont, qui aboutit sur l'avenue Léopold-Robert, sera chauffée en hiver. Le passage pour piétons sous la dite avenue aura de 2 m. 50 à 6 mètres de large. Son prix de construction s'éleva à 300 000 ou 400 000 francs, selon l'état des canalisations qui devront être déplacées ou remplacées. Ce montant est à la charge de la Confédération, du canton et de la commune.

E. M.



CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Gymnase: 3 OU 4 ANS?

Le début de l'année scolaire commencera en automne dès 1972. A cette occasion, un certain nombre de questions viennent sur le tapis, comme celle de la durée des études gymnasiales qui sera fixée à trois ou quatre ans. La question étant d'importance, le comité de l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences a tenu à exprimer publiquement ses vues à ce sujet.

L'option que nous prenons, dit l'ANES, est sans hésitation celle d'un gymnase de trois ans. Les arguments qui la soutiennent sont les suivants:

1. La fin du gymnase met un terme à l'enseignement primaire et secondaire, mais le titre de bachelier obtenu à ce moment-là n'est qu'une étape dans la formation professionnelle: bachelier ne constitue donc en aucune manière une profession! Ceci implique pour le bachelier une énorme différence s'il obtient son titre une année plus tard, puisque le début de l'étape suivante sera avancée ou retardée!

2. Un gymnase de trois ans correspond à douze ans de scolarité: cela doit suffire pour choisir une profession. Une treizième année scolaire n'apparaît pas comme vraiment indispensable.

3. La plupart des gymnasiens qui continuent leurs études à l'Université ont devant eux une période de formation de quatre à cinq ans en moyenne. Une année supplémentaire au niveau du gymnase ne ferait que retarder «leur intégration» dans la vie économique du pays avec toutes les conséquences d'ordre social correspondantes.

4. Le gymnase est censé donner une culture générale. La formation spécialisée qui est ensuite acquise dans les hautes écoles a une tendance probablement irréversible à s'allonger. Une année supplémentaire au niveau du gymnase ne changerait assurément rien à cette tendance. En outre, il ne faut pas oublier que de plus en plus (et dans tous les domaines) on s'en va vers une formation professionnelle continue.

5. Le gymnase de quatre ans comprendrait évidemment plus d'élèves que celui de trois ans. D'où manque de locaux, manque d'enseignants qualifiés...

6. Le gymnase de trois ans est tout à fait compatible avec les règlements fédéraux actuellement en vigueur pour l'obtention d'un bachelier.

7. Il existe des pays où le gymnase peut se faire en trois ans, alors pourquoi pas chez nous?

8. Le gymnase comprend actuellement trois ans et un trimestre, le dernier trimestre étant exclusivement consacré à des répétitions en vue du bachelier et aux examens correspondants. Ainsi un gymnase de trois ans permettrait d'étudier le même programme à condition de supprimer (ou d'alléger) cet examen final. Ceci est tout à fait possible, puisqu'un contrôle sérieux du travail a lieu en permanence. D'ailleurs, pour quelle raison cet examen final serait-il maintenu? Le progymnase ou école secondaire inférieure (sections classique,

scientifique et moderne) ne se termine pas par un examen final.

Pour conclure, rappelons que les cantons sont souverains pour décider de la durée des études gymnasiales.

NOMINATION À L'UNIVERSITÉ.

Dans sa séance du 27 février, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Jacques Geninasca, licencié ès lettres, domicilié à Saint-Blaise, en qualité de chargé de cours à la Faculté des lettres; chargé le citoyen André Aeschlimann, docteur ès sciences, domicilié à Bâle, en qualité et avec le titre de professeur invité, d'un enseignement de physiologie animale à la Faculté des sciences.

CERNIER: Forte amende. — Une forte amende a été infligée par le Tribunal du Val-de-Ruz pour ivresse au volant. Le «bénéficiaire» est un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. P. B., technicien. Celui-ci a été condamné à une amende de 2000 fr. et au paiement de 1445 fr. de frais. Le conducteur fautif, qui contestait les faits, avait été soumis à une expertise, qui a tourné en sa défaveur.

Neuchâtel

Nouvel incendie criminel

La série des incendies criminels se poursuit à Neuchâtel, où un feu de cave, allumé sans doute par un pyromane, s'est déclaré dans le quartier de Port-Roulant, Cité-Verte 36.

La façon dont l'incendie a éclaté montre que son auteur est l'individu qu'on recherche depuis l'an dernier. Fort heureusement, les dégâts ont été minimes, la police ayant pu intervenir très rapidement.

CHRONIQUE JURASSIENNE

TAVANNES: † Adrien von Arx

C'est avec consternation que l'on a appris la nouvelle du décès, à l'âge de 66 ans, de notre camarade Adrien von Arx, conseiller municipal, des suites d'une grave intervention chirurgicale dans une clinique de Berne. Le défunt est né à Tavannes, village qu'il n'a pas quitté, mais qu'il a toujours bien servi. Après un apprentissage d'horloger, Adrien von Arx connut la période du chômage. En 1926, il entra au service de Tavannes Machines Co. S. A. Homme très actif, inscrit au Parti socialiste, il défendit ses idées avec conviction et fermeté. En 1962, il était élu membre du Conseil municipal; son mandat lui était confirmé pour la troisième fois en décembre dernier.

Président de l'Union ouvrière, Adrien von Arx assumait la fonction de caissier de la section socialiste de Tavannes. On le retrouve également au sein des Amis de la Nature, au F.-C., dont il était membre d'honneur, alors qu'il siégeait au sein du comité d'organisation de la Fête des saisons. Le défunt a bien mérité de la classe ouvrière et son départ sera douloureusement ressenti par la population tavannoise qui gardera de lui le meilleur souvenir.

A son épouse, son fils et aux familles en deuil va toute notre sympathie.

Charles WISARD

MOUTIER: Incendie. — Hier, à 15 h. 45, les premiers secours de la ville de Moutier ont dû intervenir au chemin de la Nant où un début d'incendie venait d'éclater dans l'atelier de décolletage de M. S. Chevalier. C'est à la suite de l'échauffement d'une machine qu'il s'ensuivit une autocombustion, sans flammes. Munis de masques, les sapeurs-pompiers

sont entrés dans l'atelier complètement obscurci par la fumée. Ils réussirent à maîtriser ce début d'incendie qui a causé pour 15 000 fr. de dégâts.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

A LA SECTION CHASSERAL DU CAS.

Elle a tenu séance sous la présidence de M. A. Bourquin et devant 130 clubistes, au Buffet de la Gare. M. Emery, qui avait présidé à la déclaration d'autonomie de la sous-section, il y a dix ans, en était l'hôte d'honneur. Le toast à la patrie et à l'alpe fut prononcé par M. P. Mathez. Trois nouveaux membres furent salués après quoi le président, M. A. Bourquin porta au tableau d'honneur les sociétaires ayant 25, 40, 50 ans et plus d'activité. Au milieu des acclamations, MM. J. Mettler et Comment, ancien juge au Tribunal fédéral furent félicités pour 50 ans de fidélité; M. M. Bühler reçut le diplôme et l'assiette marquant 40 ans de sociétariat; on applaudit pour 25 ans d'attachement au CAS, MM. E. Munari, P. Munari, P. Flotron, H. Weber, W. Lüscher, P. Houriet, J.-P. Schweizer. L'enthousiasme monta quand on remercia MM. L. Giovannoni et L. Rochat (55 ans d'activité), A. Juillard (53 ans) et C. Jeanneret (52 ans); ils reçurent une attention et la broche en or. M. Emery fut également l'objet de la remise d'un souvenir.

Plusieurs jubilaires dirent leur joie et leur émotion. Dans une allocution pleine d'esprit, d'humour et de verve, M. C. Stampfli, président d'honneur, prononça le discours final, rappelant que deux familles étaient représentées par trois générations: celle de M. R. Bourquin et celle de M. W. Dubois. M. A. Tschanz, directeur de la Chorale tessinoise, qui prêtait son concours, présenta un divertissement fort applaudi.

VENDREDI 6 MARS 1970
A 20 H. 15
A L'ANCIEN-STAND
LA CHAUX-DE-FONDS

LOTO de la Paternelle

Vente de cartes-abonnements à l'entrée, à 10 fr. 2 cartes: 3^e gratuite

Deux magnifiques cartons

théâtre abc serre 17 la chaux-de-fonds

Vendredi 6 et samedi 7 mars, à 20 h. 30

LE THÉÂTRE MOBILE DE GENÈVE joue:

FIN DE PARTIE

de Samuel BECKETT,
Prix Nobel de littérature 1969

location: librairie abc jaquet-droz 29, tél. 3 57 57
et une heure avant chaque représentation à la
caisse du théâtre abc tél. 3 72 22

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat, vente, échange
— Librairie, place du
Marché, tél. 2 33 72.



OFFRES D'EMPLOI

Méroz «pierres» s.a.

MANUFACTURE DE PIERRES D'HORLOGERIE
Avenue Léopold-Robert 105
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engage

sténodactylo

Nous demandons: parfaite maîtrise du français, bonnes connaissances de l'anglais, esprit d'initiative, capacité de travailler de manière indépendante, caractère ouvert et sociable.

Nous offrons: place stable, travail extrêmement varié, traitement en rapport avec les prestations fournies.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire.

Département
de l'industrie

MISE AU CONCOURS

Le poste

d'INSPECTEUR des apprentissages à l'Office cantonal du travail

est mis au concours.

Obligations: légales, bonne culture générale, maîtrise fédérale si possible dans une profession artisanale.

Traitement: classes 7 ou 6.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 12 mars 1970.



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 5 49 92

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Arrigo Domenico, ouvrier, et Kleiber Myrta, Jeanneret Jean-Claude, étudiant en théologie, et Reist Veronika-Gertrud.
Fischer Bernhard-Urs, ingénieur ETS, et Wnukowska Krystyna-Genowefa.

Mariages

Linder René-Werner, industriel, et De Bona Emilia.
Paratte Jean-Paul-Auguste, gendarme, et Renn Mathilde-Maria.

Décès

Müller née Maire Henriette-Alice, ménagère, née le 1er juillet 1901, veuve d'Edouard (Nord 169).
Schneegg Georg-Emil, représentant, né le 30 août 1901, époux de Valentine-Marie née Robert-Nicoud (Menège 18).

Faites lire notre journal

Lulubelle



— Cela ne m'ennuie absolument pas du tout de commencer par la base... Dans les quatorze situations que j'ai eues avant, c'est bien ce que j'ai fait !

Le refus du choix n'est pas possible, puisque s'abstenir délibérément équivalait encore à s'engager. L. Barjon.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHÂTEL
GRUPE DES DÉPUTÉS. — Jeudi 5 mars, à 20 h. 15, au City, à Neuchâtel. Bureau : 19 heures.

CANTON DE GENÈVE
Congrès statutaire du Parti socialiste genevois

Samedi 7 mars 1970, à 14 h. 15, à l'Hôtel de Genève. A l'ordre du jour : rapports du président et des comptes ; élection du président, du trésorier, du secrétaire et de vingt membres au Comité directeur. Exposés de R. Meylan sur notre journal et de J. Ziegler sur la surchauffe. Proposition des sections. A 19 h. 15, repas en commun ; prière de s'inscrire d'avance au secrétariat, téléphone 31 37 10.

COMITÉ DIRECTEUR. — Première séance ordinaire du nouveau Comité directeur, lundi 9 mars 1970, à 20 h. 30 au Café Brazil, place Cornavin 2 (premier étage).

CANTON DE VAUD
NYON. — Vendredi 6 mars, à 20 h. 15, au Café de l'Hôtel-de-Ville de Rive, séance de section et de fraction du Conseil communal. Invitation à tous les membres.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Nos footballeurs internationaux à Berne

Le nouveau responsable technique de l'équipe nationale, René Hussy, a rassemblé à Berne les candidats à la sélection. Quarante joueurs avaient été convoqués. Trente-trois répondirent à cet appel. Après avoir été soumis à des séances de sauna, de massage ou de soins médicaux, les cadres de l'équipe nationale participèrent à un repas en commun au Burgerhaus. L'après-midi, M. Thommen, directeur sportif, et René Hussy orientèrent les joueurs sur leurs tâches futures. M. Thommen mit l'accent sur l'objectif de l'équipe nationale qui était la qualification à la coupe mondiale de 1974 qui se déroulera en Allemagne. René Hussy plaça les joueurs devant leurs responsabilités, tant à propos de leur discipline de vie que de leur comportement sur le terrain.

Etaient à ce rendez-vous : les gardiens Deck (Grasshoppers, né en 1945),

Kohler (Granges, 1951), Kunz (Bâle, 1943) et Latour (Thoune, 1947); les défenseurs Baumgartner (Young-Boys, 1943), Bosshard (Young-Boys, 1944), Citherlet (Grasshoppers, 1942), Guyot (Servette, 1948), Hasler (Zurich, 1948), Kuhn (Zurich, 1943), Mundschi (Bâle, 1947), Paolucci (Bâle, 1947), Perroud (Servette, 1941), Ramseier (Bâle, 1944), Signorelli (Grasshoppers, 1945), P. Stierli (Xamax, 1947) et Weibel (Lausanne, 1941); enfin les avants Balmer (Bâle, 1948), Bollmann (Winterthour, 1948), Bosson (Servette, 1941), Blaettler (Lugano, 1942), Elsig (Sion, 1947), Fischbach (Wettingen, 1948), Guggisberg (Young-Boys, 1947), Kunzli (Zurich, 1946), Messerli (Young-Boys,

1945), Meyer (Lucerne, 1949), Muller (Lucerne, 1948), Odermatt (Bâle, 1942), Quentin (Zurich, 1943), Rutschmann (Winterthour, 1948), Vuilleumier (Lausanne, 1944) et Zappella (Lausanne, 1947).

Etaient excusés: Grob (Zurich, 1946), Prosperi (Lugano, 1945), Chapuisat (Lausanne, 1948), Ruedg (Grasshoppers, 1945), Bernasconi (Lugano, 1942), Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds, 1949) et Luisier (Sion, 1948).

Cyclisme

Le Tour de Suisse

On connaît maintenant dans les grandes lignes ce que sera l'itinéraire du Tour de Suisse 1970, qui aura lieu du 10 au 19 juin prochain. Le parcours définitif n'est pas encore connu, mais les étapes seront les suivantes :

10 juin : prologue à Morat (4 km. contre la montre individuelle ; résultats entrant en ligne de compte pour le classement général). — 11 juin : première étape, Morat—Liestal, environ 185 km. — 12 juin : deuxième étape, Liestal—Bazenheid, env. 160 km. — 13 juin, troisième étape, Bazenheid—Arosa, environ 144 km. — 14 juin : Arosa—Locarno, environ 176 km. — 15 juin : cinquième étape, Locarno—Meiringen, environ 165 km. — 16 juin : sixième étape, Meiringen—Finhaut, environ 195 km. — 17 juin : septième étape, Finhaut—Berne, environ 203 km. — 18 juin : huitième étape, Berne—Sarmenstorf, environ 161 km. — 19 juin : neuvième étape, Sarmenstorf—Zurich, environ 182 km.

Les cols qui seront franchis ne sont pas tous connus, car il existe plusieurs possibilités pour les étapes de montagne. Deux étapes se termineront en côte, à Arosa et à Finhaut. Pour une distance totale de 1550 km., la moyenne des étapes sera d'un peu plus de 170 km.



HUSSY: pour la première fois avec nos internationaux.

Un professionnel chez les Young-Sprinters

Les Young-Sprinters annoncent qu'ils ont engagé comme entraîneur-joueur pour la saison 1970-1971 Michel Robert, qui joue actuellement à San Francisco, club professionnel de la Ligue américaine. Michel Robert, qui est âgé de 25 ans, est originaire de La Chaux-de-Fonds et il se trouve aux Etats-Unis depuis l'âge de 12 ans. Il a demandé à l'Association américaine de lui redonner sa licence d'amatteur.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DELÉMONT: Comptable indélicat condamné. — La Chambre criminelle du canton de Berne pour les affaires du Jura, siégeant à Delémont sous la présidence de M. Béguelin, assisté des juges Boinay et Falb, a condamné M. P. L. à deux ans et demi de prison sous déduction de la préventive et à l'inéligibilité pendant trois ans à une fonction publique. L'accusé, âgé de 61 ans, père de famille, était prévenu d'abus de confiance, de faux et de suppression de titres. Caissier et comptable des services industriels de Tramelan, M. P. L. avait commis des malversations pour environ 160 000 fr., en vue de cautionner et de payer des prêts à un proche parent. Les malversations de M. P. L. ont duré de 1952 à 1968.

Basketball Neuchâtel à l'heure européenne

Neuchâtel va vivre — fin mars début avril — à l'heure européenne. La Yougoslavie, la Bulgarie, la Suède, Israël et la Suisse défendront leurs chances en vue de se qualifier pour le championnat d'Europe juniors qui aura lieu en Grèce. Ces cinq pays ont délégué à Neuchâtel leurs meilleurs juniors afin d'enlever l'une des deux places qui propulseront leur équipe dans le tour final. Quand on connaît la popularité du basket en Yougoslavie et en Bulgarie, on ne doute pas un instant de la valeur de cette poule neuchâteloise.

Il convient de souligner que la Suisse ne fait pas figure de parent pauvre dans cette compétition. Pour la première fois, nos juniors affronteront un tel tournoi après une sérieuse préparation. La semaine précédant ces joutes, nos sélectionnés seront réunis cinq jours durant à Macolin.

L'horaire des matches. — 31 mars : Yougoslavie—Suède, Bulgarie—Suisse. — 1^{er} avril : Suède—Israël, Suisse—Yougoslavie. — 2 avril : Suisse—Suède,

Israël—Bulgarie. — 3 avril : Yougoslavie—Israël, Bulgarie—Suède. — 4 avril : Israël—Suisse, Bulgarie—Yougoslavie.

L'équipe suisse sera la suivante : R. Andrey (Fribourg), P. Currat (Fribourg), C. Denervaud (Fribourg), J.-B. Denervaud (Fribourg), G. Ernoti (Viganello), L. Macherel (Vevey), J.-M. Pizzera (Neuchâtel), A. Porchet (Vevey), G. Schroeter (Sion), T. Wildi (Birsfelden), J.-M. Wyder (Martigny) et A. Yergen (Martigny).

Suspendu pour dix ans

A la suite des incidents qui s'étaient produits à l'issue du match Bellinzone—Pregassona, en décembre, la Fédération suisse de basketball a suspendu pour dix ans Luigi Sessa (Bellinzone). Cette suspension est valable sur le plan technique comme sur le plan administratif. Le club bellinzone va devoir, quant à lui, payer une amende de 100 fr.

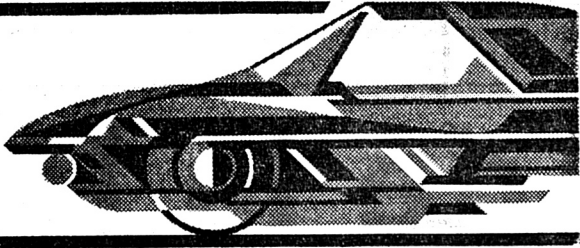
PROGRAMMES



RADIO

- Mercredi 4 mars 1970**
- SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «Le Capitain», feuilleton, 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants! 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants, 19.40 Disco-matic. 20.00 Magazine 1970. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Souvenir d'Ansermet. 22.15 Inf. 22.25 Souvenir d'Ansermet. 23.25 Miroir-dernière.
- Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori Italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Vivre ensemble sur la planète. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Carte blanche au Nonsense. 22.30 Optique de la chanson.
- BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Mus. française. 9.00 Piccadilly. 10.05 Mus. pop. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Mus. pop. 11.05 Radio-orch. 12.00 Orch. récréatif. 12.40 Rendez-vous. 14.00 L'enfant dans la société. 14.30 Chansons et danses. 15.05 Album aux disques.
- TV ROMANDE**
Mercredi 4 mars 1970
- 17.00 Cinq à six des jeunes. 18.00 Bulletin. 18.05 «Lassie», feuilleton. 18.30 Pop hot. 18.55 Bébé Antoine. 19.00 «Seule à Paris», feuilleton. 19.30 Patinage artistique. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Tête à tête. 21.10 Patinage artistique. 22.30 Téléjournal - Tableau du jour.
- TV FRANÇAISE**
Mercredi 4 mars 1970
- 1^{re} chaîne. — 18.15 Handball. 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Vive la Vie», feuilleton. 19.45 Inf. première. 20.30 D'hier et d'aujourd'hui. 21.20 Année Beethoven. 22.10 Partinage artistique. 22.55 Télénuît.
- 2^e chaîne. — 18.00 Conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 «Landrux», film. 22.20 Débat.
- Jeudi 5 mars 1970**
- 1^{re} chaîne. — 10.00 TV scolaire. 12.30 Midimagazine. 15.00 Télémid. 14.30 TV scolaire. 15.00 Football. 15.45 Pour les jeunes.
- 2^e chaîne. — 13.30 Conservatoire des arts et métiers. 15.00 Football.
- Jeudi 5 mars 1970**
- 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.30 Bonjour de Colette Jean. 8.00 Inf. - Revue de presse. Entre 8.30 et 9.30 Ski alpin. 9.00 Inf. 9.05 Cléf des chants. 10.00 et 11.00 Inf. Entre 11.00 et 11.30 Ski alpin. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous êtes... 12.30 Miroir-midi. 12.50 Cause commune. 13.00 Hockey sur glace. 13.15 Muscolor. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.
- Second programme de Sottens.** — 10.00 Pages de Scarlatti. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Scarlatti. 11.00 Université interna-

40^e salon auto genève 12-22 mars 1970



Chanteraine



Roman par Andre Theuriet

— Est-ce possible?... Vraiment, Clairette, vous faisiez attention à moi?
— Oui, je vous trouvais gentil... Mais ce n'est pas une raison pour vous engorger et m'appeler Clairette tout court... On ne peut pas vous faire une confidence, à vous autres garçons, sans que vous preniez, tout de suite, des airs de jeunes coqs... Aussi, pour vous rendre moins avantageux, je ne vous dirai plus rien...
— Pardon, mademoiselle Clairette... Je serais

au désespoir de vous avoir offensée... Je vous aime trop...
Jacques achevait à peine cette confuse déclaration qu'on entendit, de l'autre côté de la muraille, une voix glapissante :
— Pi... ouit!... Es-tu là-haut, ma mie Clairette? Celle-ci posa précipitamment un doigt sur ses lèvres, puis chuchota :
— Mon frère... Sauvez-vous !
Presque aussitôt après, la frimousse d'écurieul de Landry Fontenac émergea au-dessus du chaperon. Jacques n'avait pu filer assez rapidement pour que le gamin ne reconnût sa mince silhouette, derrière les quenouilles des poisiers. Landry observa la mine déçue de sa sœur et cria d'un ton gouailler :
— Dérangez pas... ce n'est que moi !
Landry Fontenac était un garçon mince et pâlot. Malgré sa taille menue, il possédait un aplomb d'homme fait, une adresse de singe, un remarquable talent de grimacier et une face mobile comme celle d'un clown. Un œil rusé et fureteur sous des sourcils clairesemés, un nez effronté, une bouche hardie et goguenarde, un front fuyant, caractérisaient sa petite tête aux cheveux blonds coupés de très près, d'où saillaient deux larges oreilles. Son père, féru d'ornithologie et ayant trouvé que son héritier, par sa turbulence, son agilité et son étourderie, ressemblait fort au traquet, cet oiseau minuscule sans cesse en mouvement, sans cesse voletant et jacassant au-dessus des haies, avait baptisé Landry du nom de ce volatile, et le surnom qui lui était resté.

Dès qu'il se fut installé, en sifflotant, sur la crête du mur, sa sœur lui lança un regard courroucé.
— C'est encore toi, méchant Traquet, qui viens espionner le monde ?
— Ma grande sœur, répondit ironiquement Landry, en clignant de l'œil dans la direction du fuyard, qui se sent galeux se gratte ; quand on est en faute, on s'imagine toujours que les gens vous épient ; mais je te jure que je ne me doutais de rien... Au saut du lit, j'ai entendu le « paternel » qui piétinait dans son laboratoire, et, me doutant qu'il allait m'appeler pour me dicter une page d'histoire naturelle, je me suis cavallé ; j'ai gagné le jardin en catimini et j'ai grimpé à notre observatoire... J'étais bien sûr de t'y trouver... C'est l'heure où mademoiselle donne ses audiences ordinaires !
— Ne t'occupe pas plus de mes affaires que je me mêle des tiennes, vilain gosse !
Le Traquet comprit que sa sœur allait se fâcher ; comme il tenait à gagner ses bonnes grâces, il devint tout à coup très câlin, et, se frôlant amicalement contre l'épaule de Clairette :
— Allons, reprenez-le, ma mignonne, rentrez les griffes et cautions gentiment... A quoi bon nous asticoter nous deux?... on ne rigole déjà pas tant, à Chanteraine, depuis que papa et maman sont séparés.
— A qui la faute ? répliqua amèrement mademoiselle Fontenac.
— Je n'en sais rien.
— Moi, je le sais, affirma nettement la grande sœur ; notre pauvre papa n'avait pas tous les

torts, et la preuve, c'est que le tribunal nous a confiés à lui, et non à maman.
— Pour ce qui est de mon agrément particulier, je trouve que le tribunal s'est rudement mis le doigt dans l'œil... A Chanteraine, le « paternel » vit comme un hibou et ne s'aperçoit de notre présence que pour nous flanquer des sermons. Jamais un plaisir, jamais un spectacle... Tandis que, lorsqu'on va le dimanche en visite chez maman, la maison est gaie ; on nous emmène au Bois en voiture, ou bien en matinée au Palais-Royal... Et quels dîners ! Quand j'y repense, je m'en lèche encore les doigts...
— Oui, déclara dédaigneusement Clairette, tu juges le mérite des gens d'après les satisfactions de ton ventre et les qualités de leur cuisine.
— D'accord... Je ne pose pas, moi, pour une perfection ; j'aime mes aises et suis du parti de ceux qui me les procurent. En attendant, ajoutait-il en tirant de sa poche une cigarette fripée, je vais profiter de ce que nous sommes dans l'intimité pour en griller une...
Clairette le regarda allumer lestement sa cigarette et haussa les épaules :
— Tu fumes, maintenant?... Il ne te manquait plus que ça !
— Oh ! il me manque encore bien d'autres choses. Mais, faute de grives, on mange des merles !
Le Traquet resta un moment silencieux, très occupé à faire des ronds avec sa fumée ; puis il reprit, d'un air de jubilation :
(A suivre.)

VAUD

Les circonstances de la vie politique

NYON
L'OBJECTIVITÉ « NEUTRE »

A Nyon, les socialistes ont non seulement maintenu leur siège au Grand Conseil, mais encore ils ont gagné 600 suffrages par rapport aux élections communales. Cela n'empêche pas le « Journal de Nyon » de titrer en gros caractères: « Les socialistes grands perdants ». C'est beau l'objectivité de la presse dite neutre !

AIGLE
OBJECTIVITÉ FÉMININE

Si le « Journal de Nyon » a une notion, disons « superneutre » de l'objectivité, la « Feuille d'Avis du District d'Aigle », en revanche, rapporte, en général, simplement les faits dans leur réalité. Elle en a d'autant plus de mérite que sa rédactrice, M^{me} Jaggi, est, sauf erreur de notre part, radicale. Toujours est-il que M^{me} Jaggi est l'une des seules journalistes qui ait dit exactement ce qu'il en était de l'effondrement libéral dans le district d'Aigle que la grande presse paraît vouloir minimiser: Tous les quotidiens importants n'ont-ils pas parlé de la perte d'un siège libéral, alors qu'il y en avait effectivement deux de perdus, ceux de MM. Jacquerod, d'Aigle, et de M. Barraud, des Diablerets.

Notre consœur écrit: « Les élections 1970 au Grand Conseil vaudois sont marquées, dans l'arrondissement d'Aigle, par un très net recul des libéraux qui

perdent deux sièges, l'un au profit des socialistes, l'autre à celui des radicaux. La députation de l'arrondissement qui était composée depuis 1966 de 2 radicaux, 3 libéraux (dont un des Ormonts) et 1 socialiste sera formée de 3 radicaux (dont un des Ormonts), 2 socialistes et 1 libéral. Le seul libéral restant est M. Henri Gesseney qui, avec 1267 suffrages, obtient un net succès personnel. D'une façon assez étonnante, les électeurs d'Ormont-Dessus ont voté en majorité pour M. Echenard, radical d'Ormont-Dessous, lui accordant 315 suffrages contre seulement 196 à M. Barraud. »

Voilà qui est net ! Et dire qu'il y a des gens pour parler en se moquant de l'objectivité féminine !

LAUSANNE
UNE QUESTION À SE POSER

Un des résultats les plus significatifs des élections cantonales à Lausanne est l'échec du député libéral Matile.

Bien que nous ne partagions guère ses vues, il convient tout de même de dire qu'il était incontestablement un des meilleurs têtes de la droite et que celle-ci — et le Parlement aussi d'ailleurs — se trouvera appauvrie par cette éviction. A quoi tient d'ailleurs cet échec ? — Au fait que M. Matile était un des derniers libéraux à suivre une ligne libérale ? On peut se poser sérieusement la question.

VEBÉ.

Allô-z-Anes

Adieu tilleuls de nos aïeux...

Pour permettre l'élargissement de l'avenue de-La-Harpe, entre la rue des Fontenailles et l'avenue de Cour, ainsi qu'un tronçon de cette dernière, il faudra sacrifier ce printemps quatorze tilleuls et érables. Le communiqué de la Municipalité précise encore que vingt et un nouveaux arbres seront replantés. Sept de plus d'un coup... De quoi se plaint-on ?

La piscine de Renens honorée...

La Fédération suisse de natation vient d'attribuer l'organisation des championnats suisse 1970 à la Société Renens-Natation. Cette manifestation sportive se déroulera les 14, 15 et 16 août prochain. Inaugurée l'an dernier, la piscine de Renens est dotée d'un équipement moderne et pourvue de bassins olympiques.

Si l'on sait les efforts entrepris par cette commune dans le domaine de la promotion du sport populaire, on ne peut que se réjouir du choix de la fédération.

Le conseiller fédéral Pierre Graber présidera le comité d'honneur, alors que J. Leutwyler, président de la Société coopérative de la piscine, sera à la tête du comité d'organisation. Les deux municipaux socialistes Henri Nicollier et Richard Naegele prêteront également leur concours au sein de ce comité.

Abonnez-vous à notre journal

GENÈVE

Nouvelle campagne par voie buccale CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique organise dans le canton de Genève une nouvelle campagne, par voie buccale, contre la poliomyélite. Voici les instructions officielles publiées par la FAO que nous reproduisons in extenso :

LA VACCINATION EST GRATUITE

Cette vaccination publique, facultative et gratuite, s'adresse à toute personne, quel que soit son âge, n'ayant pas encore reçu le vaccin buccal, mais en particulier aux enfants (dès l'âge de 3 mois) et aux jeunes gens. Il est vivement conseillé aux parents, dont les enfants ne sont pas encore protégés contre la poliomyélite au moyen du vaccin par voie buccale, de les faire vacciner au cours de cette campagne.

Cas particuliers : Les parents dont les enfants ont été vaccinés par voie buccale au cours de leur première année sont invités à présenter ces enfants pour l'administration d'une dose de rappel si celle-ci ne leur a pas déjà été donnée. En outre les personnes qui ont reçu le vaccin buccal il y a plus de 5 ans et qui n'ont pas encore été revaccinées pourront se présenter également pour recevoir une dose de rappel.

La vaccination aura lieu à l'Institut d'hygiène, 22, quai de l'Ecole-de-Médecine (derrière l'immeuble de Radio-Genève).

Dates : 1^{re} dose et rappel : du lundi 2 mars au mardi 10 mars 1970, de 16 h. 30 à 19 h. (samedi et dimanche exceptés).

2^e dose et rappel: du lundi 13 avril au mardi 21 avril 1970, de 16 h. 30 à 19 h. (samedi et dimanche exceptés).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cartes d'inscription : Les personnes désirant être vaccinées rempliront une carte d'inscription qui leur sera remise à l'Institut d'hygiène, avant la vaccination.

Important — 2^e dose : Le vaccin buccal s'administrant en deux fois, après un intervalle d'au moins six semaines, les intéressés se présenteront pour la seconde prise sur convocation individuelle délivrée lors de la première prise.

Communiqués de presse : Des communiqués insérés dans la presse locale donnent au public tous les renseignements utiles concernant l'organisation de cette campagne.

Remarques : La vaccination par voie buccale est également pratiquée par le corps médical, aux frais des intéressés, lesquels peuvent se renseigner auprès de leur médecin habituel. En outre, le service de santé de la jeunesse se charge de la revaccination des élèves des écoles publiques, lors des visites médicales de début et de fin de scolarité obligatoire.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique: **Willy DONZÉ.**

À LA SALLE PATINO

Lieder de Webern

C'était peut-être une erreur que de nous infliger à la suite l'audition des opus 13, 16, 8, 14, 17, 15, et encore 13, des Lieder d'Anton Webern. Une partition certes très belle, mais hermétique, serait mieux servie par des interprétations choisies, que par une intégrale dont le défaut est de faire ressortir les procédés employés par le compositeur.

Si le « Prétex 11 », de Zelanka, nous a paru très gratuit, les « Indices » de Gonzalo de Olaide, plus variés, ont permis à Jacques Guyonnet de se donner pleinement à une recherche d'effets et de mouvements acoustiques dans lesquels il se sent très à l'aise.

M.

Les Services industriels de Genève ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre MAILLARD

employé au Service du gaz survenu le 28 février 1970.

Le culte aura lieu le mercredi 4 mars, à 14 h. 30, en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois.

Au nom des Services industriels: Le président: J. DUCRET

H. R.

L'Alpe-des-Chaux: Quand l'homme s'approche de la nature

Au cours des dernières années, la commune de Gryon, située au cœur des Alpes vaudoises, a connu un essor réjouissant. Afin de mieux pouvoir répondre aux besoins de la clientèle, il fallait compléter l'équipement touristique et sportif. Comment développer harmonieusement la région, sans pour cela sacrifier le cadre naturel ? La solution, paraît, en soi, assez simple, encore faut-il y penser. C'est ainsi que les autorités locales et la Société d'animation et des services ont créé, dans un commun effort, l'Alpe-des-Chaux, station touristique modèle pouvant accueillir 4000 habitants. L'ensemble montagnard de l'Alpe-des-Chaux, unique dans notre canton, est divisé en trois zones principales :

— La zone commerciale, administrative et hôtelière permettra l'hébergement de 2000 personnes dans un ensemble dense comportant notamment un grand parking souterrain constituant l'infrastructure de la rue commerçante, réservée aux seuls piétons, et ponctuée de places s'ouvrant au sud sur le plateau de Fricence.

— La zone récréative et sportive occupera ce plateau prédestiné. On y trouvera notamment : piscine, manège, jardin alpin, écoles d'escalade et de ski. Au centre de cette zone, le refuge de Fricence aménagé dans un ancien chalet d'alpage, permet à chacun de se restaurer et de dormir.

— La zone des chalets s'étend sur l'ensemble des pâturages des Fracherets. A son tour, cette zone décomposée en trois secteurs dont chacun comprend plusieurs hameaux donnant ainsi la possibilité à leurs habitants de retrouver l'esprit des villages de montagne.

Les buts des promoteurs ont été avant tout de préserver la nature

d'une part et de garantir le bien-être et la tranquillité des hôtes d'autre part.

Entre les hameaux, de vastes espaces de verdure ont été conçus pour la pratique du sport et des loisirs.

En collaboration avec la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, Gryon a également créé une réserve naturelle à Taveyannaz. Dans ce domaine, cette commune a fait œuvre de pionnier en créant cette réserve naturelle avant que les autorités législatives cantonales aient promulgué la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Soucieuse de maintenir son équilibre social et économique, la commune de Gryon, consciente du fait que la réalisation du projet de l'Alpe-des-Chaux provoquera un accroissement de ses possibilités touristiques de plus de 100 % s'est préoccupée de la préservation des grandes surfaces vierges devant constituer les « poumons » indispensables à sa vie. C'est ainsi que presque la totalité des flancs nord de la commune se trouvent placés sous la protection de la loi fédérale sur les forêts. A cela s'ajoute la création de la réserve de Taveyannaz placée sous l'autorité de la LSPN. Ces deux atouts contribuent à l'équilibre

et à la survie du caractère montagnard du territoire de Gryon.

Un exemple du tourisme de demain ? On le souhaite ardemment. En tout cas, pour la population de Gryon, 1970 marque bien l'année de la nature. Cette commune mérite notre reconnaissance.

40^e salon auto Genève 12-22 mars 1970

volvans, carrosseries accessoires équipements de passages

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Un film plein de gaieté et de chansons
Une musique qui a conquis tout l'univers
EN DANSANT LE SIRTAKI
avec les deux plus grandes vedettes du cinéma grec: Dimitri Papamichael et Alice Vouyouklaki

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Première suisse
Dans la splendeur de l'écran géant 70 mm. - Parlé français - Fav. susp.
ALFRED LE GRAND
Vainqueur des Vikings
Réalisé par Clive Donner

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Un immense éclat de rire ! Un nouveau grand succès ultracomique
UNE VEUVE EN OR
Claude Rich et Michèle Mercier vous maintiendront en état d'hilarité permanente, dans ce film signé M. Audiard.

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première - En couleurs
Un voyage dans la vie intime de la femme
SYLVIE ET L'AMOUR
(SILVIA E L'AMORE)
avec Anna Maria Rosati, Angelo Infanti

Bourg Tél. 22 86 22

4.30, 17.00, 19.00, 21.00 12 ans
4^e semaine
Mardi et vendredi à 12.15 **CINÉ-LUNCH**
La révélation de l'année ! Le cinéma a trouvé un acteur comique de 82 ans le grand pianiste Arthur Rubinstein
L'AMOUR DE LA VIE
filmé par François Reichenbach
Faveurs strictement suspendues
Prix Fr 4.-, 5.-, 6.-

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
4^e semaine
LE CLAN DES SICILIENS
Une réalisation d'Henri Verneull
Alain Delon, Jean Gabin, Lino Ventura, Irina Demick
Panavision - Technicolor

Colisee Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 16 ans
5^e semaine à Lausanne
Succès foudroyant - Charles Bronson et Marlène Jobert
LE PASSAGER DE LA PLUIE
de René Clément
Le meilleur film français de la saison !

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
DERNIER JOUR
150 minutes d'un spectacle ahurissant dans la grande tradition du supercinéma 70 mm.
KRAKATOA A L'EST DE JAVA
avec M. Schell, D. Baker, B. Keith.

Georges V Tél. 23 43 31

En franç.: 14.00, 20.15, 22.15 16 ans
En angl.: 16.15, 18.15, (s.-l.)
Première
Dustin Hoffman et Mia Farrow dans
JOHN ET MARY
réalisé par Peter Yates
Musique de Quincy Jones - Faveurs supprimées
Ceci est votre histoire, ce n'est pas celle de vos parents.

Lido Tél. 23 21 44

En franç.: 14.20, 20.15, 22.15 16 ans
En angl.: 16.15, 18.15 (s.-l.)
Première suisse
Le chef-d'œuvre d'Abraham Polonsky
Un film qui fait honneur à la haute lignée du western !
WILLIE BOY
avec Robert Redford, Katharine Ross
Panavision - Technicolor

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Première vision
L'AMOUR PHYSIQUE
(BRUCIA RAGAZZO BRUCIA)
Color-Scope

Palace Tél. 22 13 30

13.30, 15.15, 16.45, 18.15, 20.00, 22.00 7 ans
DERNIER JOUR
Christian Zuber présente 90 minutes de séquences inédites sur les bêtes sauvages avec son film:
LAISSEZ-LES VIVRE !
Attention à l'horaire spécial:
6 séances par jour !
Faveurs supprimées - Eastmancolor

Romandie Tél. 23 47 64

14.15, 17.00, 20.30 16 ans
DERNIER JOUR
Gregory Peck et Omar Sharif réunis pour la première fois dans le super-western gigantesque de J. L. Thompson
L'OR DE MACKENNA
Sur écran géant - Parlé français

Corso-Renens Tél. 34 00 35

RELACHE
FANTOMAS
CONTRE SCOTLAND YARD

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Le recteur a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Roland GUIDOUX

chef d'atelier à l'Ecole de chimie

survenu le 1^{er} mars 1970.

L'ensevelissement aura lieu à Method, mercredi 4 mars 1970, à 15 h. 30.

Culte au temple de Chailly-Lausanne, à 13 h. 30.

Honneurs et départ, à 14 h.

Culte au temple de Method, à 15 h. 15.

Le recteur: Dominique RIVIER

Pompidou de retour des Etats-Unis

La visite officielle de neuf jours du président de la République française aux Etats-Unis est terminée. L'avion présidentiel a quitté l'aéroport international Kennedy à 18 h. 48 (heure suisse) et s'est posé à Orly cette nuit à 2 h. 06. Un peu avant le départ, l'avion spécial de l'armée de l'air française a été méticuleusement fouillé par les forces de sécurité et les bagages du président et de toute sa suite passés aux rayons X, un coup de téléphone anonyme ayant annoncé qu'une bombe avait été placée à bord de l'appareil.

Avant son départ, au cours d'un entretien avec un petit groupe de journalistes, le président français avait déploré une nouvelle fois les incidents de Chicago et formulé des critiques sévères contre la police de cette ville qui a laissé les manifestants s'approcher de lui et de son épouse pour proférer des insultes.

Par contre, il a affirmé peu après, au cours d'une interview accordée à

plusieurs chaînes de télévision, que ces incidents ne lui laisseront finalement « qu'un souvenir très faible ». « J'ai l'habitude des manifestations, a-t-il précisé, et la présence hier soir au dîner du Waldorf Astoria du président Nixon a été pour ce voyage un couronnement et la démonstration de l'amitié entre nos deux pays. »

Faisant le bilan de sa visite, M. Pompidou s'est déclaré « satisfait » et a affirmé que les entretiens qu'il avait eus « très longuement » et « très librement » avec le président Nixon avaient permis aux deux chefs d'Etat « d'éclaircir parfaitement » leurs intentions politiques « à court, à moyen et à long terme ».

Le président français a reconnu que M. Nixon et lui-même n'étaient pas « toujours du même avis », mais qu'ils étaient d'accord sur le fond et sur les « objectifs à long terme ».

M. Pompidou a confirmé qu'il allait garder un « contact direct » avec M. Nixon.

Les chemins de fer américains menacés de paralysie

Les syndicats des ateliers des chemins de fer ont lancé, mardi, un ordre de grève qui menace de paralysie totale le réseau ferroviaire américain à partir de mercredi à minuit (ce matin 6 h., heure suisse) à moins d'une intervention de dernière minute du Congrès.

Toutes les négociations en vue de résoudre le conflit qui oppose depuis seize mois aux cent vingt-huit compagnies quatre syndicats représentant environ quarante-cinq mille ouvriers des ateliers des chemins de fer ont échoué.

Hier soir, le président Nixon a demandé au Congrès d'intervenir pour empêcher cette grève générale.

Son message s'accompagne d'un projet de loi imposant le règlement du conflit.

Le projet de loi que le président demande au Congrès d'approuver comporte une augmentation de salaire de 68 cents à l'heure, acceptée

par les syndicats, mais il inclut également une clause permettant aux compagnies d'exiger que dans certains cas les ouvriers effectuent des tâches qui ne relèvent pas strictement de leur spécialité. C'est cette exigence patronale qui a provoqué l'échec des négociations.

● BERLIN. — La délégation de cinq membres du gouvernement de Bonn, conduite par le directeur ministériel à la chancellerie fédérale, M. Ulrich Sahn, est repartie mardi matin pour Berlin-Est, en vue de la reprise des pourparlers techniques préliminaires en prévision de la rencontre envisagée entre le chancelier fédéral Brandt et le premier ministre de la République démocratique allemande, M. Stoph. Lundi, M. Sahn s'était entretenu avec le directeur adjoint du bureau ministériel, M. Schüssler, en deux fois pendant cinq heures.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ LA VICTOIRE ÉLECTORALE DES SOCIALISTES AUTRICHIENS

Les électeurs et les électrices d'Autriche ont opéré dimanche dernier un tournant important dans la politique traditionnelle de la République autrichienne. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le corps électoral autrichien avait tenu la balance égale entre les deux grands partis : le Parti populiste, catholique, et le Parti socialiste. Les électeurs élisaient un socialiste à la présidence de la République et donnaient la majorité parlementaire au Parti populiste qui désignait le chancelier, chef du gouvernement. Pendant vingt ans, les deux grands partis collaborèrent au pouvoir, le chancelier étant populiste, le vice-chancelier étant socialiste ; et si le ministre était socialiste, son secrétaire d'Etat était populiste, et vice versa.

Les élections de 1966 ayant donné une majorité absolue aux populistes, le chancelier désigné, Klaus, décida de rompre avec la tradition de la coalition rouge et noire pour constituer un gouvernement populiste homogène. Il gouverna pendant les quatre ans de la législature, le Parti socialiste étant rejeté dans l'opposition.

Il est certain que la coalition rouge et noire qui avait obtenu pour l'Autriche l'évacuation des troupes d'occupation et le statut de neutralité avec l'entrée à l'ONU et qui avait relevé l'économie autrichienne, n'avait pas travaillé sans heurts ni sans conflits, obligée de trouver sans cesse des compromis entre la gauche et la droite. Klaus en mettant fin à la coalition a pu gouverner sans ces difficultés inhérentes à tout gouvernement formé de plusieurs partis.

La campagne électorale a été menée tambour battant par le Parti socialiste, sous la direction de son président Kreisky. Il présentait aux électeurs et aux électrices un programme de renouveau national pour adapter la vie autrichienne au monde moderne. Rejetant les vieux slogans éculés de l'austro-marxisme, il employa un langage nouveau, moderne, s'adressant à la jeunesse. Le Parti populiste,

par contre, conservateur, agita, comme il en avait l'habitude, le danger d'un régime rouge, peignant le diable sur la muraille. Kreisky fit une campagne dans tout le pays. Il ne laissa pas les villages paysans à ses adversaires ; il sut parler aux agriculteurs du Tyrol et du Vorarlberg qui étaient la chasse gardée des populistes. Le peuple autrichien qui avait vu pendant vingt ans les socialistes au pouvoir avec les populistes ne réagit pas à la propagande du chancelier Klaus. Il est certain que le Parti socialiste autrichien a réussi par sa propagande à pénétrer dans les campagnes catholiques. Peut-être aussi les encycliques sociales des papes Jean XXIII et Paul VI et la mise à jour qui se fait dans les milieux catholiques ont-elles contribué à rassurer les milieux catholiques traditionnellement à droite sur la politique socialiste qui ne se présentait plus sous le signe de la lutte des classes pour la défense des seuls prolétaires. Le programme socialiste présentait le parti sous un jour nouveau, parti du peuple travailleur dans le sens le plus large, parti de l'avenir, luttant pour la paix, la liberté et la justice sociale.

Le Parti socialiste obtint 81 sièges des 165 que compte le Parlement, le Parti populiste est réduit à 78 sièges, perdant 7 mandats gagnés par les socialistes.

Le troisième parti représenté au Parlement, le Parti de la liberté, maintient sa représentation de 6 mandats. Les communistes n'ont pas été élus et réunissent dans tous le pays 46 000 voix soit 1,4 % des votants. Il est vrai qu'en 1966 le Parti communiste n'avait obtenu que 18 636 voix soit 0,41 % des votants, mais il n'avait présenté des candidats que dans quelques circonscriptions alors que cette année il en a présenté partout.

Après la victoire socialiste, il est évident que c'est pour la première fois depuis la guerre qu'un socialiste, Kreisky, présidera le gouvernement. La question ne se pose pas en Autriche comme en Allemagne d'une coa-

lition avec le Parti de la liberté. Ni les socialistes, ni les populistes ne recherchent une telle collaboration. Les socialistes ont du reste mené leur campagne en faveur du retour à un gouvernement de coalition avec les populistes, cette fois sous la direction du Parti socialiste qui possèdera avec le président de la République, Jonas, le chef du gouvernement Kreisky. Le parti lui-même s'est réorganisé et raséuni pendant les quatre années passées dans l'opposition. Il s'est renouvelé aussi idéologiquement en suivant l'exemple du socialisme pragmatique et démocratique scandinave et de l'Allemagne fédérale. L'opposition des vieux cadres est vaincue par le succès électoral. Cette montée du socialisme démocratique a lieu au moment où le Parti communiste est en pleine crise et a démontré son caractère sectaire et son peu d'influence sur les masses.

En félicitant nos amis autrichiens, nous leur souhaitons d'utiliser le pouvoir pour une transformation toujours plus accentuée de l'Autriche vers le socialisme, en sauvegardant la démocratie et les libertés et en maintenant au socialisme son visage humain, dans un monde qui tant à l'Est qu'à l'Ouest fait de l'homme le rouage d'une grande machine sans âme.

JULES HUMBERT-DROZ.

Autriche: Résultat définitif

Le dernier calcul des bulletins de vote pour les élections au Conseil national autrichien a donné la répartition définitive suivante des sièges: Parti socialiste: 81 sièges; Parti populiste: 79; Parti libéral: 5 mandats.

Le président de la République autrichienne, M. Franz Jonas, a chargé, en fin de matinée, Bruno Kreisky, président du Parti socialiste, de former le nouveau gouvernement.

Les tractations à ce sujet se poursuivront, estime-t-on, pendant un minimum de trois semaines.

Billet libourgeois

(Suite de la première page)

Excuse trop facile

Il est aisé au directeur des Finances de dire, après coup, qu'il attendait la fin de la période de taxation en cours pour prendre des décisions. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit aux fonctionnaires ? D'ailleurs, pourquoi attendre ? Et les mesures qui s'imposent auraient-elles vraiment été prises sans la pression de l'opinion publique ? Les justifications données jusqu'à maintenant nous autorisent à penser que ce n'aurait pas été le cas.

En effet, comment peut-on justifier le fait que la Commission de taxation des personnes morales ait siégé à deux pendant vingt-deux mois, en disant que cette vacance est intervenue « en dehors d'une période de taxation ». Une période de taxation va du 1^{er} janvier de l'année impaire au 31 décembre de l'année suivante. Puis le lendemain commence une autre période. Et le Service de taxation des personnes morales n'a pas trop de la totalité de ces deux ans pour établir tous les dossiers et faire toutes les taxations. A l'heure actuelle, les taxations de la période en cours sont loin d'être achevées. Cette commission a donc effectivement siégé et taxé illégalement pendant vingt-deux mois.

La loi sur les gains immobiliers

Le plus grave des cas soulevés est incontestablement la non-application de la loi sur les gains immobiliers, article 2, alinéa 2. On sait qu'aux termes de cette loi du 25 février 1960, les bénéfices réalisés lors de l'aliénation ou vente d'un immeuble sont imposables immédiatement suivant un taux déterminé. Presque tous les cantons ont une telle loi et l'appliquent intégralement. Or l'article 2 prévoit notamment que « le transfert d'actions ou de parts de sociétés immobilières » est considéré comme aliénation, donc soumis à l'impôt. C'est cet article-là que l'on interdit d'appliquer, privant ainsi l'Etat de ressources considérables par l'octroi d'un privilège illégal à des contribuables qui réalisent des bénéfices en vendant leurs actions de sociétés immobilières. Le directeur des Finances a « justifié » cette non-application de la loi en se rapportant à la

jurisprudence de la Commission cantonale de recours. Cette justification nous la rejetons absolument car ni le Conseil d'Etat, ni la Commission cantonale de recours n'ont le droit de décider qu'un article de la loi ne sera pas appliqué. D'ailleurs, lorsque cette loi fut discutée au Grand Conseil, le 12 novembre 1959, plusieurs députés de la majorité sont intervenus pour défendre et justifier l'article incriminé. M. Albert Vonlanthen, rapporteur, disait notamment : « Il ressort des expériences faites dans d'autres cantons, qu'il est indispensable d'indiquer très clairement dans la loi le genre d'opérations que l'on considère comme aliénation donnant ouverture à l'impôt... La plus courante de ces opérations est la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières... Le Tribunal fédéral a jugé plusieurs fois qu'il n'était pas arbitraire d'assimiler ces opérations à un véritable acte de transfert pour les soumettre aux droits de mutation ou à l'impôt sur les gains immobiliers. » Voilà ce que disait et, sans doute pensait, M. Vonlanthen. Ces paroles ont d'autant plus de poids que M. Vonlanthen est aujourd'hui président de la Commission cantonale de recours qui aurait, selon le directeur des Finances, demandé de ne pas appliquer cet article de la loi !

Il ne s'agit, hélas pas, là que d'une querelle de juristes, mais bien de millions d'impôts que l'on renonce à prélever là où la loi et la justice le demandent et que l'on est bien obligé de trouver ailleurs, c'est-à-dire dans la poche des contribuables « ordinaires », comme vous et moi, qui sont parmi les plus durement imposés de Suisse.

Pour le respect de la loi

Alors que faire ? Attendre les résultats d'une commission d'enquête que l'on nous a promise et qui ne vient pas ? Gerald Ayer a posé au gouvernement une question écrite qui met le Conseil d'Etat au pied du mur. Nous attendons impatiemment la réponse. Des privilèges fiscaux se montant à des millions ont été accordés illégalement à certains contribuables. Nous ne saurions nous contenter de n'importe quelle justification. Nous irons jusqu'au bout pour que la loi soit respectée et avec elle les droits des citoyens.

Denis CLERC

Bilan des conversations Wilson-Brandt: Large entente

Les conversations officielles entre le chancelier Willy Brandt et le premier ministre Harold Wilson se sont terminées mardi sur une note familière : « Il s'est agi, a dit W. Brandt, d'une affaire domestique européenne ». De part et d'autre, on est très satisfait.

En l'absence de tout communiqué, on peut résumer de la façon suivante les positions britannique et allemande sur les principaux sujets abordés, telles qu'elles apparaissent à travers les indications des milieux autorisés respectifs.

MARCHÉ COMMUN

Harold Wilson s'est efforcé de rassurer le chancelier allemand sur la sincérité de ses intentions à l'égard de la candidature britannique à la CEE. On a longuement discuté des modalités et du calendrier des négociations à venir qui, estime-t-on de part et d'autre, dureraient environ un an. Ces négociations auront un caractère essentiellement économique. Du côté britannique, on a souligné le souhait de voir la Grande-Bretagne

non seulement pleinement informée, mais même consultée, pendant les échanges de vues entre les six ministres des Affaires étrangères en ce qui concerne l'avenir politique de l'Europe. Ces échanges de vues et le rapport qui doit les terminer, ont été prévus au cours de la conférence de La Haye. La position allemande rejoint ici celle de la France : les discussions d'ordre politique avec les candidats au Marché commun ne pourront se dérouler que parallèlement aux négociations économiques et pas avant que celles-ci ne s'ouvrent. Cependant ce calendrier demeure incertain en raison de l'ignorance où se trouve H. Wilson lui-même de la date des élections en Grande-Bretagne.

OTAN

La défense européenne dans la perspective d'un départ des troupes américaines a été mardi matin le principal sujet traité. Jusqu'à présent, les Allemands ne partageaient pas les vues britanniques sur la création, au sein de l'OTAN, d'une entité européenne,

parce qu'il paraissait à Bonn qu'un tel projet n'aurait pour résultat que d'encourager les Américains à quitter l'Europe. Ce départ étant aujourd'hui prévisible, Bonn paraît avoir révisé sa position et se rangerait à l'avis de Denis Healey, ministre britannique de la Défense. Ce dernier a exposé son plan, qui consiste avant tout en un effort accru des Européens sur le plan des armes classiques, en une unification de la tactique et en une coopération accrue en matière d'armement.

D. Healey a annoncé à W. Brandt que c'est dans ce contexte que le Gouvernement britannique avait décidé de renvoyer outre-Rhin la sixième brigade qui avait été ramenée en Grande-Bretagne. Il en coûtera 13 millions de marks de frais.

SÉCURITÉ EUROPÉENNE

La République fédérale allemande, a dit W. Brandt devant la presse, n'a pas de revendication territoriale. Dans la discussion qu'il a eue à ce sujet avec H. Wilson, le chancelier a indiqué qu'il était prêt à accepter la proposition soviétique de réunion d'une conférence sur la sécurité européenne, à condition que son ordre du jour comprenne le problème de la réduction des forces armées et qu'y participent les Etats-Unis et le Canada.

PROBLÈMES BILATÉRAUX

Le principal résultat est la décision d'accroître les échanges de jeunes et surtout d'étudiants des deux pays. Le Gouvernement britannique y consacra 50 000 livres au lieu de 30 000, soit un tiers du chapitre du budget total prévu dans ce domaine. Wedgwood Benn, ministre de la Technologie, a fait un long exposé de l'avenir technologique du monde, en particulier en se référant au passage du message du président Nixon traitant de ce sujet.

Les deux gouvernements se sont montrés d'accord d'appuyer la proposition suisse de réunion d'une conférence internationale destinée à combattre la piraterie aérienne.

Enfin, malgré la pression britannique, l'Allemagne fédérale conservera son embryon de consulat en Rhodésie après la proclamation de la République.

NANTERRE:

La situation s'aggrave

Le calme est revenu vers 20 h. hier soir sur le campus de l'Université de Nanterre après le départ des étudiants contestataires. De violents affrontements avaient eu lieu l'après-midi avec la police, qui est demeurée sur place, après être intervenue avec des gaz lacrymogènes et des bulldozers.

On ignore le nombre des blessés qu'ont fait les incidents, mais, selon certains témoins, plusieurs dizaines d'étudiants ont été blessés, contusionnés ou incommodés par les gaz lacrymogènes. Selon un communiqué publié dans la soirée par la préfecture de police, on compte une soixantaine de blessés parmi les policiers.

L'Union nationale des étudiants de France (gauchisante) a publié un communiqué affirmant notamment que « l'intervention des forces de répression à Nanterre a montré que le pouvoir n'avait pas l'intention de laisser le campus à ses occupants légitimes ». En conclusion, le communiqué « convoque pour mercredi une réunion de l'ensemble des étudiants et des enseignants pour préparer la riposte massive à l'escalade incessante du pouvoir ».

● ROME. — M. Aldo Moro, ministre des Affaires étrangères du gouvernement démocrate-chrétien homogène démissionnaire a été chargé de tenter de dénouer la crise italienne.

● BELGRADE. — Le professeur Karl Schiller, ministre ouest-allemand de l'Economie est arrivé, mardi soir, à Belgrade, pour une visite officielle de trois jours. Les entretiens que le ministre ouest-allemand aura à Belgrade, estime-t-on, débordront le cadre des problèmes économiques bilatéraux et des questions politiques, notamment les problèmes européens et les relations Est-Ouest seront abordés.

● BRUXELLES. — Session perdue pour les ministres de l'Agriculture des Six : au terme de deux jours de débats, ils se sont séparés peu après minuit en renvoyant à leur prochaine réunion, les 16 et 17 mars, le problème des surplus de production de beurre, de sucre et de blé dans le Marché commun. Aucun progrès n'a été accompli.

● LONDRES. — Le traité de non-prolifération des armes nucléaires entrera en vigueur jeudi prochain grâce à la ratification des Etats-Unis, de l'URSS et de neuf autres pays, annonce le Foreign Office.